

PETIT ESCALIER EN CHÊNE

- Hauteur à monter : 113 cm
- Pente : 31,70°
- Nbre de marches : 6 de 105 x 29,6 x 4 cm
- Emmarchement : 100 cm
- Giron : 26,6 cm
- Hauteur de marche : 16,14 cm
- Largeur des marches : 29,6 cm
- Epaisseur des marches : 4 cm
- Recouvrement : 5 cm
- Contres marches : 7 de 100 x 18 x 2 cm
- Limon (côté mur) : 210 x 28 x 4 cm
- Crémaillère (côté extérieur) : 210 x 28 x 4 cm
- Crémaillère centrale : 210 x 28 x 4 cm

GRAND ESCALIER EN CHÊNE

- Hauteur à monter : 200 cm
- Pente : 34,15°
- Nbre de marches : 10 de 105 x 29,6 x 4 cm
- Emmarchement : 100 cm
- Giron : 26,6 cm
- Hauteur de marche : 18 cm
- Largeur des marches : 29,6 cm
- Epaisseur des marches : 4 cm
- Recouvrement : 5 cm
- Contres marches : 11 de 100 x 18 x 2 cm
- Limon (côté mur) : 355 x 28 x 4 cm
- Crémaillère (côté extérieur) : 355 x 28 x 4 cm
- Crémaillère centrale : 355 x 28 x 4 cm

INFORMATIONS

1 - Première marche :
La hauteur de la première marche sera de 20 cm car le sol sera remonté de 2 cm par la mise en place d'un nouveau carrelage.

2 - Rampe et garde corps :
Hauteur du garde corps de l'escalier : 92 cm
Hauteur du garde corps palière : 92 cm
Hauteur de la main courante : 92 cm
Espace entre main courante et mur : 5 cm
Espaces entre les barreaux des gardes corps : 9 cm
Section des poteaux : 8 cm





